

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 32 (1995)  
**Heft:** 1222

**Rubrik:** L'invité de DP

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'INVITÉ DE DP

# Relations Nord-Sud: la Suisse innove

*La coopération au développement traverse actuellement une phase de remises en question. En effet, quarante ans de coopération offrent un bilan mitigé et provoquent ce que les Anglo-saxons appellent une certaine «aid fatigue». A ce phénomène s'ajoute celui de la crise des finances publiques de nombre de pays industriels qui entraîne, à l'échelle mondiale, un recul des ressources consacrées à l'aide publique au développement.*

## JACQUES FORSTER

Professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), Genève.

## REPÈRES

*Annuaire Suisse-Tiers Monde 1995*, IUED, Genève 1995 (contient un dossier sur la cohérence, à l'exemple des relations entre la Suisse et l'Indonésie, ainsi que le rapport du Conseil fédéral sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90.

Richard Gerster, *Nord-Süd Politik: abschreiben oder investieren?* Verlag Orell Füssli Zürich 1995 (un résumé en français de l'ouvrage de Gerster est disponible auprès du Fonds national de la recherche scientifique sous le titre *Investir dans des intérêts communs*).

C'est dans ce climat d'incertitude que des tâches nouvelles sont assignées à la coopération au développement: promotion du développement durable (suivi de la Conférence de Rio), soutien à la démocratisation, défense des droits de l'homme, participation à la lutte contre la drogue dans les pays en développement. Depuis 1990, les Etats occidentaux se trouvent de surcroît impliqués dans le financement des programmes d'aide à la transition dans les pays de l'ancien bloc communiste. Ils ont aussi à faire face au poids croissant de l'aide humanitaire.

## Qualité de l'aide

La coopération au développement doit donc assumer des tâches de plus en plus nombreuses et d'une complexité croissante avec des ressources stables ou en diminution. Ceci ne saurait se faire sans adopter de nouvelles approches.

Il s'agit d'abord d'améliorer la qualité de l'aide, en la recentrant sur son objectif de promotion du développement économique et social et en évitant son détournement, encore fréquent, vers d'autres fins (défense d'intérêts commerciaux, maintien de zones d'influence).

En second lieu, il convient d'envisager l'impact sur le développement de l'ensemble des relations des pays industriels avec les pays du Sud et non seulement celui des programmes d'aide.

La réflexion du Comité d'aide au développement de l'OCDE va dans ce sens. En 1992, celui-ci demande à ses membres de promouvoir plus de cohérence entre les domaines de plus en plus nombreux de l'action publique impliqués dans les relations Nord-Sud. En Suisse, par exemple, pratiquement chaque département fédéral traite aujourd'hui de dossiers ayant trait aux pays en développement. Aux traditionnels problèmes financiers et commerciaux, se sont ajoutées les questions ayant trait à l'environnement, aux migrations, à la sécurité, aux exportations d'armes, à la drogue, aux nouvelles technologies de communication, à la fuite des capitaux qui ont chacune des dimensions «Nord-Sud».

Le Conseil fédéral a été un des premiers gouvernements à répondre à l'appel de l'OCDE. Il adopte, en mars 1994, des «lignes directrices Nord-Sud» afin de «montrer les contradictions

éventuelles entre les intérêts nationaux à court terme et les buts de la politique suisse de développement, puis à les intégrer, de façon aussi transparente que possible dans les processus de décision politique». Ainsi, par exemple, les droits de l'homme doivent-ils être pris en compte lors de l'octroi d'une garantie aux risques de l'exportation. Cette démarche vers plus de cohérence et de transparence s'avère novatrice.

## Démarche globale

C'est également dans cette démarche que s'inscrit une proposition de Richard Gerster. Dans un récent ouvrage, il préconise une nouvelle politique pour la coopération bilatérale de la Suisse dans les pays en développement dits «de concentration».

Il s'agit de promouvoir une approche globale qui, outre la coopération au développement, inclut l'ensemble des mesures sur lesquelles l'Etat exerce une influence (promotion du partenariat dans la recherche scientifique, entraide judiciaire, politique migratoire, etc.). Cette politique devrait faire l'objet d'un dialogue approfondi et de conventions-cadre à long terme avec les pays partenaires.

## Vers plus de cohérence

La critique de l'incohérence n'est certes pas nouvelle. De longue date, on dénonce les pays industriels qui prêchent le libéralisme économique tout en freinant l'accès des produits compétitifs des pays du Sud à leurs marchés. L'affirmation par le Conseil fédéral de la nécessité d'adopter des pratiques cohérentes en politique extérieure s'avère toutefois importante aujourd'hui face à la complexité de la problématique du développement. Il n'est tout simplement plus possible d'agir de manière sectorielle, la main gauche ignorant ce que fait la main droite, sans tenir compte de l'interdépendance des multiples aspects des relations Nord-Sud.

Cette démarche rompt avec la pratique bien établie du cloisonnement, qui est de règle dans notre politique extérieure. Sa mise en œuvre prendra du temps. Dans l'immédiat, elle se traduit par une volonté de transparence dans la politique Nord-Sud, dont on peut se féliciter. Affaire à suivre... ■